



## Avertissements lors d un Arret de travail

Par **ARV51**, le **08/01/2015** à **19:13**

Bonsoir,

Je suis en arrêt maladie depuis le 18 décembre 2014 (suite intervention chirurgicale) après 11 ans d ancienneté dans l entreprise j ai reçu en 3 avertissements a une semaine d intervalle est ce légale ? Je suis en arret jusqu au 1er février.

Merci

Par **P.M.**, le **08/01/2015** à **20:03**

Bonjour,

En tout cas, sur la forme, l'employeur peut prononcer une sanction et même plusieurs, si ce n'est pas pour le même motif, pendant un arrêt-maladie, après, reste à savoir s'ils peuvent être contestés...